

# Infographie indispensable n°18 : Les élections universitaires à l'Université Paris Nanterre

ELECTIONS 2020

- [201912-PC-numero\\_018-infographie-final-v02.pdf](#) (PDF, 952 Ko)

Nous l'avions évoqué à plusieurs reprises depuis la rentrée mais les prochains mois vont être largement consacrés aux élections universitaires. L'Université Paris Nanterre organise des élections pour le renouvellement complet de ses conseils centraux : Conseil d'administration et Conseil académique. Pour élire vos représentants au sein de ces trois conseils, rendez-vous les : les 28 et 29 janvier pour les usagers (étudiants) et les 4 et 5 février pour les personnels. Une fois constitué de ses nouveaux membres, le Conseil d'administration élira le-la Président-e de l'université. Comment tout cela fonctionne ? Quelles sont les dates importantes ? Comment présenter une liste ? Comment faire une procuration ? Toutes les infos incontournables sont dans notre infographie indispensable n°18 !





**PO!NT**  
**COMMUN**

L'infographie  
indispensable



*Les élections universitaires*  
à l'Université Paris Nord



## Qui vote ?

Tous les personnels  
et tous les usagers



## Quand je vote ?

- ▶ les 28 et 29 janvier 2020  
pour les usagers
- ▶ les 4 et 5 février 2020  
pour les personnels

## Pourquoi je vote ?

Pour élire mes représentant·e·s  
dans les 3 conseils centraux



## Les conseils et leurs élu·e·s en



**Conseil  
d'administration**

- ▶ Vote le budget et approuve les comptes
- ▶ Approuve le contrat d'établissement ainsi que les accords et conventions
- ▶ Adopte les statuts de l'université et des composantes, ainsi que son règlement intérieur



**Cons  
académ**

- ▶ Est consulté sur les questions transversales et à la recherche
- ▶ Est doté d'un rôle consultatif sur la stratégie de recherche, de documentation scientifique mais aussi sur l'exercice des libertés universitaires, sur le recrutement et la gestion des emplois d'enseignant·e·s-cadre, sur l'accréditation et sur le contrat d'établissement





**36 membres**



**40 membres**



**Commission de la formation  
et de la vie universitaire**

- ▶ Est consultée sur les questions relatives à la formation et à la vie étudiante
- ▶ Répartit l'enveloppe des moyens destinée à la formation
- ▶ Adopte les règles relatives aux examens et à l'évaluation des enseignements
- ▶ Adopte les mesures destinées à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales et celles de nature à améliorer les conditions de vie et de travail

**16**  
représentant·e-s du corps  
Enseignement/Recherche



**16**  
représentant·e-s du corps  
Enseignement/Recherche



**Le point sur les définitions**

**Usagers**

**Corps Enseignement/Recherche**

Étudiant-e-s,  
personnes bénéficiant  
de la formation continue



Enseignant-e-s,  
enseignant-e-s-chercheur-e-s,  
chercheur-e-s  
et personnels assimilés



Les membres du CA élisent ensuite les person  
le ou la président-e et le ou la vice-présidé

**Vous souhaitez présenter une l**  
**Dépsez votre candidature et program**

13 janvier 2020 pour les usag  
20 janvier 2020 pour les personnels

**Si je suis absent-e le jour du vote**  
**je peux faire ma demande de procurati**  
du 9 au 27 janvier 2020 pour les usage  
du 9 janvier au 3 février 2020 pour les pers

Plus d'infos : [elections2020.paris.fr](http://elections2020.paris.fr)

• **Dates**

Créé le 4 décembre 2019

Mis à jour le 05 décembre 2019

